

Commission intercommunale de dérogation scolaire

DEMANDE DE DÉROGATION

POUR UNE INSCRIPTION DANS UNE ÉCOLE DE :

Benais	Bourgueil
La Chapelle-sur-Loire	Chouzé-sur-Loire
Continvoir	Gizeux
Saint Nicolas-de-Bourgueil	Restigné

POUR UN ENFANT DOMICILIÉ À :

Benais	Bourgueil
La Chapelle-sur-Loire	Chouzé-sur-Loire
Continvoir	Gizeux
Saint Nicolas-de-Bourgueil	Restigné
	Autre

Dans le but de préserver le réseau éducatif public dans les communes rurales, les Communes de Benais, Bourgueil, La Chapelle sur Loire, Chouzé sur Loire, Continvoir, Gizeux, Restigné et Saint Nicolas de Bourgueil, se sont regroupées en commission de dérogation. Ainsi, elles limitent le nombre d'inscription des élèves « hors commune » dans leurs écoles.

Ces demandes de dérogation devront être scrupuleusement justifiées et seront soumises à l'avis de la Commission, conformément à l'article 212-8 du code de l'Éducation, tout en tenant compte des effectifs actuels et prévisionnels des écoles.

L'avis de la Commission sera transmis à la commune de résidence pour décision définitive de l'autorité compétente.

Commission intercommunale de dérogation scolaire

COORDONNÉES DE L'ENFANT

Nom

Prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

RESPONSABLE DE L'ENFANT

Nom

Prénom

Adresse

Code postal / ville

Téléphone

École où devrait être scolarisé l'enfant dans sa commune de résidence

Nom de l'école

Code postal / ville

École demandée

Nom de l'école

Adresse

Code postal / ville

Ecole maternelle

Classe

Ecole primaire

Classe

Commission intercommunale de dérogation scolaire

MOTIFS DE LA DEMANDE DE DÉROGATION

Lieu d'activité professionnelle des deux parents

Profession du père

Nom et adresse de l'employeur

Profession de la mère

Nom et adresse de l'employeur

Profession du tuteur

Nom et adresse de l'employeur

Présence d'un frère ou d'une sœur dans un école maternelle ou primaire de la commune demandée (joindre un certificat de scolarité)

Motif médical (joindre un certificat médical)

Motivation de votre demande

Le

Je soussigné(e)

demeurant

atteste de la validité de cette demande

Commission intercommunale de dérogation scolaire

AVIS DE LA COMMISSION

La Commission réunie le

émet :

AVIS FAVORABLE

AVIS DÉFAVORABLE

AVIS DE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE

AVIS FAVORABLE

La Commune de
scolarisé dans une école de la commune de

donne son accord pour que l'enfant soit

AVIS DÉFAVORABLE

Les motifs avancés par la famille ne correspondent pas aux dérogations prévues par la réglementation en vigueur.

Signature et cachet du Maire

A

Le

DÉCISION DU MAIRE DE LA VILLE D'ACCUEIL OU DE L'AUTORITÉ COMPÉTENTE

ACCORD

REFUS

Vu, Le Maire

Signature et cachet du Maire

A

Le